

FCP IRADETT 50

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

➤ l'examen des états financiers, ci joints, du « FCP IRADETT 50 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, comprenant, outre les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 730 287, Dinars, un état de résultat soldé par un bénéfice de 9 325, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de 75 959, Dinars

➤ les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci joints, étant arrêtés et présentés par le Conseil d'Administration de votre gestionnaire, notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les états financiers de votre fonds sur la base de notre audit.

Nous avons examiné les états financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Notre examen a comporté, en effet, des diligences pour :

- * collecter et examiner les éléments probants justifiant les données reflétées par les états financiers ;
- * évaluer la fiabilité du contrôle interne et des systèmes d'établissement des états financiers ;
- * vérifier le caractère approprié et raisonnable des méthodes comptables appliquées et, également, des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des états financiers et, pour évaluer le risque que les Etats financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants pour fonder notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière et le résultat des opérations de « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2013, conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que les états financiers, qui font état d'actifs dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire :

✓ découlent, d'une part, de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement aux PCGA et, particulièrement à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Comparées aux exercices précédents, ces méthodes ont enregistré un changement de méthode de présentation, sans incidence sur la valeur liquidative et les sommes distribuables de l'exercice, ayant concerné la présentation des frais et honoraires autres que ceux du gestionnaire et du dépositaire, logés précédemment dans la rubrique « Opérateurs créditeurs », sont présentés au 31 décembre 2013 au niveau de la rubrique « Autres créditeurs divers » ; et d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement y enregistrées

✓ sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et, aux PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire ;

II – Vérfications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2013.

Aussi, devons nous vous informer que le total des emplois de votre fonds en valeurs mobilières et en BTA, étant en deçà du seuil réglementaire de 80% des actifs nets ; ils représentent au bilan 63.37%, des actifs nets, contre des emplois en liquidités et quasi liquidités de 37.52% des actifs nets au lieu de 20%.

Tunis, le 10 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes
Samia BELHADJ

ANNEXE I

BILAN
ARRETE AU 31/12/2013

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	458 660	531 127
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	305 568	321 550
b- Obligations et valeurs assimilées	153 091	209 577
AC2- Placements monétaires et disponibilités	271 628	271 178
a- Placements monétaires	0	199 700
b- Disponibilités	271 628	71 478
AC3- Créances d'exploitation	0	0
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	730 287	802 305
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	1 906	2 200
PA2- Autres créditeurs divers	4 550	315
TOTAL PASSIF	6 456	2 515
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	714 481	790 909
CP2- Sommes distribuables	9 351	8 881
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	26	14
b- Sommes distribuables de l'exercice	9 325	8 867
ACTIF NET	723 831	799 790
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	730 287	802 305

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2013
(Exprimé en dinars)

ANNEXE II

	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>
PR1 Revenus de portefeuille-titres	17 368	17 306
a- Dividendes	7 413	4 975
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 955	12 330
PR 2- Revenus des placements monétaires	7 238	7 547
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	24 607	24 853
CH 1- Charges de gestion des placements	13 814	15 311
REVENU NET DES PLACEMENTS	10 793	9 542
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	836	883
RESULTAT D EXPLOITATION	9 956	8 659
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-632	209
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	9 325	8 867
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	632	-209
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-40 154	-5 669
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-1 297	-8 939
Frais de négociation	-471	-627
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-31 966	-6 577

ANNEXE III

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2013

	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	9 956	8 659
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-40 154	-5 669
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-1 297	-8 939
d- Frais de négociation de titres	-471	-627
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-8 867	-15 047
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	957 422	1 254 600
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	24 589	21 424
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	3 303	6 903
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-992 307	-1 419 544
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-24 209	-18 078
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-3 922	-7 674
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-75 959	-183 993
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	799 790	983 784
b- en fin d'exercice	723 831	799 790
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	64 161	77 413
b- en fin d'exercice	61 331	64 161
VALEUR LIQUIDATIVE	11,802	12,465
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE L'EXERCICE	-4,21%	-0,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2/1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2013, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 458 660 D contre 531 127 D au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

(ANNEXE IV)

AC2- Note sur les Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 271 628 DT contre 271 178 DT 31/12/2012 et se détaille ainsi:

	31/12/2013	31/12/2012	en % de l'actif	
			au 31/12/2013	31/12/2012
Bons de trésor à court terme	0	199 700	0,0%	24,9%
Compte de dépôts	271 628	71 478	37,2%	8,9%
TOTAL	271 628	271 178	37,2%	33,8%

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi:

	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération à payer au gestionnaire	985	1 180
Rémunération à payer au dépositaire	921	1 021
TOTAL	1 906	2 200

PA2- Autres créditeurs divers

	31/12/2013	31/12/2012
Redevance CMF	60	71
Retenue à la source	195	243
Achats actions	4 295	
TOTAL	4 550	315

CP1- Le capital

les mouvements sur le capital se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
Montant	790 909
Nombre de parts	64 161
Nombre de porteurs de parts	1

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	957 422
Nombre de parts émises	77 669
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	992 307
Nombre de parts rachetées	80 499
Nombre de porteurs de parts sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-1 297
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-40 154
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	379
Frais de négociation	-471

<u>Capital au 31/12/2013</u>	
Montant	714 481
Nombre de parts	61 331
Nombre de porteurs de parts	1

CP2- Sommes distribuables

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Sommes distribuables de l'exercice	9 325	8 867
Sommes distribuables des exercices antérieurs	26	14
TOTAL	9 351	8 881

PR1- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 17 368 dinars contre 17 306 DT au cours de l'exercice 2012 et se détaille comme suit:

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Revenu des Actions et valeurs assimilées	7 413	4 975
Revenus des BTA	5 520	5 535
Revenus des obligations	4 435	6 795
TOTAL	17 368	17 306

PR2- Note sur les Revenus des placements monétaires

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Revenu des BTC	227	65
Revenu des comptes de dépôts	7 012	7 482
TOTAL	7 238	7 547

CH1-**Charges de gestion des Placements**

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire		
La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l' AFC	12 893	14 290
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien		
La rémunération de l'ATB	921	1 021
TOTAL	13 814	15 311

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2013 à 836 DT contre 883 DT au 31-12-2012 et se détaillent ainsi:

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Redevance CMF	780	865
Service bancaire	50	14
Timbres fiscales	6	4
TOTAL	836	883

4- MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

	cout d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value potentielle	Valeur au 31/12	plus ou moins value réalisée
Solde au 31-12-2012	554 445	6 494	-29 812	531 127	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Actions	137 898			137 898	
Emprunts de société					
Emprunts d'état					
Titres OPCVM					
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Actions	114 522			114 522	-1 297
Cession Emprunts de société					
Cession Emprunts d'état					
Remboursement Emprunts de société	54 500			54 500	
Décote/surcote Emprunts d'état	796			796	
Cession OPCVM					
Variation des intérêts courus		-1 189		-1 189	
Variation des plus ou moins values potentielles			-39 358*	-39 358	
Solde au 31-12-2013	522 525	5 304	-69 170	458 660	-1 297

*Hors décote/ surcote Emprunts d'Etat.

5-

AUTRES INFORMATIONS	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Données par Parts		
Revenus des placements	0,401	0,387
Charges de gestion des placements	0,225	0,239
Revenu net des placements	0,176	0,149
Autres charges	0,014	0,014
Résultat d'exploitation	0,162	0,135
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,010	0,003
Sommes distribuables de l'exercice	0,152	0,138
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	0,010	-0,003
Frais de négociation	-0,008	-0,010
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-0,655	-0,088
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-0,021	-0,139
Résultat net de l'exercice	-0,521	-0,103
résultat non distribuable de l'exercice	-0,684	-0,237
régularisation du résultat non distribuable	0,006	0,052
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,677	-0,185
Distribution des dividendes	0,138	0,207
Nombre de parts	61 331	64 161
Valeur liquidative	11,802	12,465

Ratios de gestion des placements	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,77%	1,75%
Autres charges /Actif net moyen	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice Actif net moyen	1,19%	1,07%

**ETAT DU PORTEFEUILLE - TITRES
ARRETE AU 31/12/2013**

ANNEXE IV

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2013	% ACTIF	% K emetteur
ACTIONS					
AMS	180	1 365	1 186	0,16%	0,00%
ASSAD	5 472	53 952	38 145	5,22%	0,05%
ATB	2 000	12 067	8 226	1,13%	0,00%
ATL	13 000	39 631	31 148	4,27%	0,05%
BTE	650	19 502	16 057	2,20%	0,07%
Ciments de Bizerte	4 900	40 854	30 351	4,16%	0,01%
ECYCL	2 828	31 674	26 052	3,57%	0,05%
HANNIBAL LEASE	39	371	347	0,05%	0,00%
LNDR	500	3 750	3 686	0,50%	0,01%
Monoprix	500	14 500	11 739	1,61%	0,00%
SOTEMAIL NS	6 910	17 275	17 275	2,37%	0,03%
OTH	3 000	19 500	19 449	2,66%	0,01%
SFBT	1 169	15 014	15 540	2,13%	0,00%
SOTUVER	572	3 979	3 777	0,52%	0,00%
TELNET	400	2 320	2 293	0,31%	0,00%
TPR	2 250	11 444	9 587	1,31%	0,01%
TUNIS RE	2 000	20 090	18 184	2,49%	0,01%
UIB	2 400	47 908	32 410	4,44%	0,01%
TITRES OPCVM					
FCP Capitalisation et garantie	15	19 544	20 117	2,75%	0,04%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNT D'ETAT					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	70 152	73 189	10,02%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	20 136	20 772	2,84%	
EMPRUNT DE SOCIETES					
ATL 2010/1	500	20 000	20 336	2,78%	0,07%
AMEN BANK SUB 2008	500	37 500	38 795	5,31%	0,13%
TOTAL	49 875	522 525	458 660	62,81%	